Docusign Envelope ID: 5FC310A4-171C-4194-9F84-1D4A9392BDC2

SAS ABBAYE DE BELVAL
Société par actions simplifiée (SAS)
Société au capital social variable minimum de 150 000 euros
Siège social : 437 rue Principale à TROISVAUX (62130)
751 415 431 R.C.S. ARRAS

*(ci-après la "**Société**")*

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 30 DECEMBRE 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE ET LE TRENTE DECEMBRE

Les soussignées (ci-après les "Associés") :

1/ L'association ASSOCIATION ABBAYE DE BELVAL, dont le siège social est sis Abbaye de Belval, 437 rue Principale à 62130 TROISVAUX, inscrite au Registre National des Association sous le numéro W621003813, prise en la personne de son représentant légal, durement habilité aux fins des présentes.
E-mail : svdbhonval62@orange.fr
Propriétaire de 5 980 actions
Ci 5 980 actions

2/ La société AUTONOMIE ET SOLIDARITE, société coopérative d'intérêt collectif à forme de société anonyme, société à capital variable, dont le siège social est sis est situé 146 rue Nationale à 59 000 LILLE, immatriculée sous le numéro 380 525 816 auprès du registre du commerce et des sociétés de LILLE, prise en la personne du Président du Conseil d'Administration, durement habilité aux fins des présentes.
E-mail : arnaud.bernard@autonomieetsolidarite.fr
Propriétaire de 100 actions
Ci 100 actions

3/ Monsieur Charles, Marie, Joseph, Alphonse du HAYS, retraité, demeurant au 28 rue du Château à ERIN (62134).
Né le 10 mai 1947 à SAINT GERMAIN EN LAYE (78).
Marié sous le régime de la communauté universelle.
De nationalité française.
Résident au sens de la règlementation fiscale.
E-mail : cduhays@wanadoo.fr
Propriétaire de 10 actions
Ci 10 actions

4/ Monsieur Louis, Joseph, Denis, Paul DELATTRE, demeurant au 1, rue de la place à RECQUES SUR HEM (62890).
Né le 15 février 1956 à RECQUES SUR HEM (62)
Marié sous le régime De la communauté universelle.
De nationalité française.
Résident au sens de la règlementation fiscale.

© Acte rédigé par la LAWFIELDS Avocats, 15 boulevard des Invalides à PARIS (75007) ; Reproduction interdite ; Tous droits réservés

Docusign Envelope ID: 5FC310A4-171C-4194-9F84-1D4A9392BDC2

E-mail : louis.delattre@wanadoo.fr
Propriétaire de 10 actions
Ci 10 actions

5/ Monsieur Jacques, Philippe, Armand BAILLON, demeurant au 178 rue de Monts à MONCHEAUX-LES-FREVENT (62270)
Né le 27 août 1948 à MARCQ-EN-BAROEUL (59)
Veuf.
De nationalité française.
Résident au sens de la règlementation fiscale.
E-mail : jmfbaillon@orange.fr
Propriétaire de 4 actions
Ci 4 actions

Après avoir exposé et déclaré :

- Qu'ils sont les seuls Associés (5) de la Société ;
- Propriétaires de 6 104 actions d'une valeur nominale de 30 euros chacune, sur 6 104 actions émises par la Société ;
- Que conformément à la faculté qui leur est offerte par la Loi, la volonté des Associés peut être constatée par des actes sous signatures privées si elle est unanime ;
- Qu'ils ont pu prendre pleine et entière connaissance de tous documents et informations nécessaires à leur information préalablement à l'adoption des décisions qui suivent et renoncer à se prévaloir d'un quelconque grief au titre du délai de convocation ou de la communication préalable des documents et informations nécessaires.

Et avoir pris connaissance :

(i) <u>des documents suivants :</u>

- Du texte des décisions ; et
- D'un exemplaire des statuts ; et
- Des Procès-Verbaux des décisions unanimes des Associés du 18.12.2024 et 20.12.2024 (à effet du 01.01.2025) ;

(ii) <u>de l'ordre du jour ci-après reproduit :</u>

1. Augmentation du capital social de la Société ;
2. Renonciation unanime des Associés (5) à leur droit préférentiel de souscription ;
3. Demande de souscription au capital social d'un Associé (1) ;
4. Constatation de la libération du capital social ;
5. Nouvelle répartition du capital social ;
6. Modifications corrélatives des statuts ;
7. Pouvoirs pour les formalités légales.

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes :

* * *

© Acte rédigé par la LAWFIELDS Avocats, 15 boulevard des Invalides à PARIS (75007) ; Reproduction interdite ; Tous droits réservés

Docusign Envelope ID: 5FC310A4-171C-4194-9F84-1D4A9392BDC2

Première décision :
Augmentation du capital social

« La collectivité des Associés décide, conformément à l'article 8 des statuts de la Société, de procéder à une augmentation du capital social de la Société pour un montant de CENT SOIXANTE DEUX MILLE EUROS (162 000 €) par voie d'émission de 5 400 actions nouvelles d'une valeur nominale de TRENTE EUROS (30 €) chacune, sans prime d'émission. »

Cette décision est prise à l'unanimité

Deuxième décision :
Renonciation unanime des Associés (5) à leur droit préférentiel de souscription

« Chacun des Associés (5) décide de renoncer à son droit préférentiel - individuel - de souscription proportionnelle à l'augmentation du capital social décidée par la collectivité des Associés dans la décision unanime susvisée, au profit d'un Associé (1), l'association ASSOCIATION ABBAYE DE BELVAL, sans prime d'émission. »

Cette décision est prise à l'unanimité

Troisième décision :
Demande de souscription au capital social d'un Associé (1)

« La collectivité des Associés prend acte de la demande de souscription au capital social d'un Associé (1), présentée comme suit :

1/ L'association ASSOCIATION ABBAYE DE BELVAL
Ci..... 5 400 actions

Soit des demandes de souscription au capital social de la Société pour CINQ MILLE QUATRE CENT (5 400) actions nouvelles, sans prime d'émission, dans les conditions suivantes :

1/ L'association ASSOCIATION ABBAYE DE BELVAL
Ci162 000 euros

Soit des apports en numéraire, afférents à l'augmentation de capital, d'un montant de CENT SOIXANTE DEUX MILLE EUROS (162 000 €), par voie d'émission de CINQ MILLE QUATRE CENT (5 400) actions nouvelles d'une valeur nominale de TRENTE EUROS (30 €) chacune.

Le capital social de la Société est corrélativement augmenté de CENT QUATRE-VINGT TROIS MILLE CENT VINGT EUROS (183 120 €) à TROIS CENT QUARANTE-CINQ MILLE CENT VINGT EUROS (345 120 €). »

Cette décision est prise à l'unanimité

© Acte rédigé par la LAWFIELDS Avocats, 15 boulevard des Invalides à PARIS (75007) ; Reproduction interdite ; Tous droits réservés

Docusign Envelope ID: 5FC310A4-171C-4194-9F84-1D4A9392BDC2

Quatrième décision :
Constatation de la libération du capital social

« La collectivité des Associés prend acte de la libération immédiate des actions souscrites par un Associé (1), l'association ASSOCIATION ABBAYE DE BELVAL, soit CENT SOIXANTE DEUX MILLE EUROS (162 000 €).

Le capital social de la Société de TROIS CENT QUARANTE-CINQ MILLE CENT VINGT EUROS (345 120 €) est entièrement libéré. »

Cette décision est prise à l'unanimité

Cinquième décision :
Nouvelle répartition du capital social

« La collectivité des Associés prend acte, consécutivement à l'adoption des précédentes décisions que la nouvelle répartition du capital social de la Société est la suivante :

1/ L'association ASSOCIATION ABBAYE DE BELVAL : 11 380 actions
Ci 11 380 actions

2/ La société AUTONOMIE ET SOLIDARITE : 100 actions
Ci 100 actions

3/ Monsieur Charles du HAYS : 10 actions
Ci 10 actions

4/ Monsieur Louis DELATTRE : 10 actions
Ci 10 actions

5/ Monsieur Jacques BAILLON : 4 actions
Ci 4 actions

TOTAL des actions 11 504 actions »

Cette décision est prise à l'unanimité

Sixième décision :
Mise à jour corrélative des statuts

« La collectivité des Associés décide que les statuts de la Société seront corrélativement mis à jour ;

Conformément au projet de statuts mis à jour ci-annexé. »

Cette décision est prise à l'unanimité

© Acte rédigé par la LAWFIELDS Avocats, 15 boulevard des Invalides à PARIS (75007) ; Reproduction interdite ; Tous droits réservés

Docusign Envelope ID: 5FC310A4-171C-4194-9F84-1D4A9392BDC2

<u>Septième décision</u> :
Pouvoirs et formalités

« La collectivité des Associés donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales de publicité et d'enregistrement.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les Associés. »

Cette décision est prise à l'unanimité

* * *

SIGNATURE ELECTRONIQUE

Par leur signature, les Parties manifestent expressément leur consentement libre et non-équivoque au présent acte.
Conformément aux articles 1363 et suivants du code civil et du décret n° 2017-1416 du 28 septembre 2017 relatif à la signature électronique, les Parties sont expressément convenues de signer le présent acte sous forme électronique au moyen d'un procédé de signature électronique avancée mis en œuvre par un prestataire tiers, DocuSign France.
Les Parties conviennent expressément que le présent acte signé électroniquement :

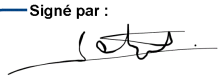
- Constitue l'original du document ;
- Est établi dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité ;
- Est parfaitement valable entre elles ; les Parties s'engageant à ne pas contester la recevabilité, l'opposabilité ou la force probante des éléments du présent acte sur le fondement de leur nature électronique ;
- Constitue une preuve littérale au sens des articles 1363 et suivants du code civil, a la même valeur probante qu'un écrit sur support papier, conformément à l'article 1366 du code civil et pourra valablement leur être opposé.

En conséquence, le présent acte signé électroniquement vaut preuve du contenu du présent acte, de l'identité des signataires et de leur consentement aux droits et obligations qui en découlent.

L'association ASSOCIATION ABBAYE DE BELVAL Représentée par M. Stéphane VAN DEN BULKE	Signé par : ASSOCIATION ABBAYE DE BELVAL DB733D0B64E3464...
La société AUTONOMIE ET SOLIDARITE Représentée par M. Arnaud BERNARD	Signé par : AUTONOMIE ET SOLIDARITE 7A0D8754F3FB47D...

© Acte rédigé par la LAWFIELDS Avocats, 15 boulevard des Invalides à PARIS (75007) ; Reproduction interdite ; Tous droits réservés

Docusign Envelope ID: 5FC310A4-171C-4194-9F84-1D4A9392BDC2

M. Charles du HAYS	Signé par : Charles du HAYS C45DA06AF2C8405...
M. Louis DELATTRE	Signé par :  527D4F7B3FC34DD...
M. Jacques BAILLON	DocuSigned by: Jacques BAILLON BA6973214BC54D1...

© Acte rédigé par la LAWFIELDS Avocats, 15 boulevard des Invalides à PARIS (75007) ; Reproduction interdite ; Tous droits réservés